

L'ASSEMBLEE GENERALE DES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE réunie le mercredi 16 octobre 2002 au LYCEE FLAUBERT de ROUEN adopte la motion suivante :

- elle dénonce la situation de confusion dans laquelle le ministère a décidé de plonger notre discipline depuis trois ans en ne tenant aucun compte des diverses consultations qu'il a lui-même organisées sur la question des programmes auprès des professeurs, et malgré l'immense majorité des voix qui se sont exprimées à chaque fois,
- elle s'inquiète de la situation actuelle de vide juridique créée d'une part par l'abandon du projet de programme Fichant, pourtant approuvé par la grande majorité des professeurs, et d'autre part par l'annulation du programme Renaut par le conseil d'Etat (septembre 2002) : l'absence de tout programme légal fragilise incontestablement notre discipline, est de nature à inquiéter les élèves et expose enfin les sujets qui seront donnés au baccalauréat à toutes sortes de contestations pour non conformité au programme,
- elle s'inquiète des propos tenus récemment par les ministres Ferry et Darcos lors d'une conférence de presse en septembre (*"Remettre l'école sur les chemins du progrès"*) qui vont jusqu'à mettre en cause la notion de programme national. On peut en effet y lire : *"Reconnaissons d'abord qu'il y a une crise particulière du savoir scolaire : nous sommes entrés dans "l'ère du soupçon", comme en témoigne la difficulté des disciplines à définir des objectifs et des programmes largement acceptés. Et la notion même de programme qui permet longtemps aux professeurs de s'adosser à une norme qui assurait une référence à leur enseignement, une assise à leur autorité, demande elle-même à être repensée."*

Ces propos s'inscrivent dans une conférence de presse qui insiste sur la nécessité de régionaliser et d'expérimenter. Ne s'agirait-il pas d'installer notre discipline dans une expérimentation permanente, de renoncer ainsi à l'exigence d'un véritable baccalauréat national fondé sur des programmes nationaux, garante de l'égalité de droit des élèves, au prétexte de la "diversité" des pratiques et de la "diversité" des régions ?

- elle rappelle son attachement à l'existence d'un programme national et d'un horaire national. Elle dénonce ainsi l'inégalité des horaires de philosophie en TS et demande le rétablissement de l'horaire national de 4 heures pour les élèves dans cette série,
- elle demande qu'à titre conservatoire, étant donnée la durée qui devra s'écouler jusqu'à la mise en application d'un nouveau programme national (pas avant septembre 2004), le ministère remette en vigueur le programme antérieur de notions et d'auteurs (1973), dans l'esprit duquel la grande majorité des collègues continuent de travailler,
- elle demande aux associations de professeurs de philosophie et aux syndicats de se rendre ensemble au ministère pour exiger que soit mis fin à cette situation préjudiciable à notre discipline et aux élèves,
- elle rappelle enfin que tout programme de philosophie doit respecter les principes indiqués en annexe de cette motion.

Cette motion, adoptée à l'unanimité des présents (20 professeurs), est adressée à l'ensemble des professeurs de toutes les académies, aux associations de professeurs de philosophie, aux syndicats.

Annexe :

- Nous voulons un programme national de philosophie qui identifie les principes de notre enseignement de manière claire pour tous, professeurs et élèves.

- L'esprit du programme dit Renaut qui s'exprime dans son préambule est inacceptable. Déclarer en effet que l'enseignement de la philosophie doit se transformer parce qu'il s'adresse à de nouveaux publics, c'est faire preuve d'un mépris pour les élèves, qu'il serait coupable de tolérer. La jeunesse d'aujourd'hui n'est-elle pas digne de l'enseignement dont ont bénéficié les générations précédentes ? De même, mesurer l'enseignement aux médias est inadmissible, et davantage encore, il est scandaleux de vouloir conformer les élèves à un modèle de société, quel qu'il soit, quand bien même on serait convaincu, comme l'auteur de ce programme, que la société actuelle est une "*société démocratique dont la dynamique ne cesse de se développer sous nos yeux secteur par secteur*" (sic) !

- Un programme de philosophie ne peut être que notionnel. La détermination des notions (leur problématisation), inspirée et guidée par la lecture d'auteurs, constitue l'élément même de la réflexion philosophique. C'est à ce titre que le projet de programme Fichant a été, dans son principe, approuvé par la grande majorité des professeurs, lors de la consultation d'avril 2002, dont le ministère n'a tenu aucun compte.

- Le ministère répand l'idée selon laquelle il y aurait d'un côté des professeurs qui veulent protéger leur liberté d'enseignement, et de l'autre des pédagogues et des experts qui, ayant, eux (!), le souci des élèves, chercheraient à faciliter leur travail et à améliorer leurs résultats en "déterminant" le contenu des cours.

Cette présentation, qui oppose artificiellement la "liberté des professeurs" au "bien des élèves", est non seulement fautive mais démagogique : c'est de la liberté de pensée des élèves eux-mêmes qu'il s'agit. En philosophie, on se confronte à la lecture des œuvres pour apprendre à penser de façon libre et rigoureuse. Nous savons d'expérience que c'est cet exercice de la pensée que les élèves apprécient et qui leur donne des raisons d'apprendre et de travailler. Sous prétexte de vouloir transmettre des "*savoirs philosophiques identifiables*" (selon la formule qui figure dans la lettre de mission du dernier GEPS présidé par M.Fichant), il faudrait renoncer à cette exigence, et l'apprentissage du sens critique disparaîtrait alors au profit d'une récitation de cours et du prêt-à-penser.

Le ministère insiste sur la "*nécessaire détermination*" des programmes, comme si un programme de notions était indéterminé. Nous répondons au contraire que toute autre forme de détermination, comme par exemple les "*questions d'approfondissement*" du programme Renaut et le couplage systématique des notions, oriente le programme dans un sens idéologique et politique.

- Une dissertation philosophique n'est ni une récitation de cours ni un jeu argumentatif. La dissertation constitue l'exercice essentiel de notre discipline. Dissarter, c'est exercer librement et rigoureusement sa pensée en déterminant par soi-même des problèmes.